

- Le Mouvement adopte une approche de la migration fondée sur les besoins et aide les groupes vulnérables à accéder à l'assistance et à la protection, notamment les migrants en situation irrégulière, les femmes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les enfants, notamment les mineurs séparés et non accompagnés.

- Notre approche est fondée sur nos Principes fondamentaux - en particulier le Principe d'humanité - qui nous impose d'apporter notre aide, sans discrimination, pour prévenir et soulager la souffrance humaine où qu'elle se trouve.

- Il incombe au premier chef aux États de protéger et d'aider les migrants conformément au droit relatif aux droits de l'homme, au droit international humanitaire et au droit des réfugiés. Les Sociétés nationales, en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics, sont prêtes à aider et à soutenir les États à répondre aux besoins des migrants.

- Les Sociétés nationales peuvent aider les États de bien des façons, qu'il s'agisse de fournir des secours d'urgence et des services de santé de base, d'aider les migrants à rétablir et à maintenir les liens familiaux ou d'aider les autorités à promouvoir l'inclusion sociale à long terme et à remplir leurs obligations en vertu du droit international.

Plus d'informations

Visitez le site officiel des Assemblées statutaires à l'adresse www.rcrcconference.org pour lire la résolution du Conseil des Délégués de 2019 et vous inscrire à l'engagement de la 33e Conférence internationale.

Pour plus d'informations sur la migration, scannez le code QR ci-dessous :

FICR

Tiziana Bonzon, Les migrations et les déplacements : une avance mondiale tiziana.bonzon@ifrc.org and David Fisher, Gestionnaire, Unité des politiques, de la recherche et de la diplomatie david.fisher@ifrc.org

CICR

Gwenaëlle Fontana, Conseiller mondial pour les migrations gfontana@icrc.org
Malvika Verma, Associé à l'Unité de la protection de la population civile mverma@icrc.org



NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS NATIONALES SUR LA MIGRATION POUR LES RÉUNIONS STATUTAIRES DE 2019

Pourquoi la migration est-elle un sujet de discussion lors des réunions statutaires de 2019 ?



En 2018, il y a 41 millions de personnes déplacées et 20 millions de réfugiés, près de 4 millions d'apatrides et 3,5 millions de demandeurs d'asile dans le monde. Beaucoup d'entre eux ont du mal à accéder aux services de base en raison de l'exclusion pure et simple, mais aussi de barrières plus indirectes, notamment la peur d'être arrêtés, détenus et expulsés, le coût prohibitif des services et les problèmes linguistiques.

Les Sociétés nationales soutiennent activement les migrants et les communautés déplacées dans le cadre de programmes d'urgence et à long terme. En 2018, la Fédération internationale a touché près de 6 millions de migrants, de personnes déplacées et de communautés d'accueil - dans toutes les régions du monde - grâce à l'aide humanitaire, à la protection, au plaidoyer et à la sensibilisation, conformément à sa [Stratégie sur les migrations 2018 -2022](#).



L'année dernière, les États ont approuvé le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial pour les réfugiés. Nous sommes prêts à aider les États à mettre en œuvre les pactes mondiaux conformément aux Principes fondamentaux du Mouvement.

Lors des réunions statutaires de décembre, le Mouvement se réunira pour discuter des questions liées à la migration et au déplacement (lire la note d'information ici) qui ont un impact sur notre travail.

Lors de l'Assemblée générale

- La stratégie 2030 sera adoptée, qui met l'accent sur les migrations et les déplacements comme l'un des cinq défis mondiaux auxquels le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sera confronté au cours de la prochaine décennie.

Au Conseil des Délégués (2019 CoD)

- Une résolution pour l'adoption d'une déclaration du Mouvement aux États sur les migrations et notre humanité commune

Lors de la 33e Conférence internationale (33IC)

- Lors de la deuxième journée du 33IC, [une session spéciale sera consacrée aux migrations et aux déplacements internes](#) :

En ce qui concerne les migrations, les discussions porteront sur la sécurité et l'accès aux services, la préservation de l'espace humanitaire, le soutien à l'intégration et à l'autonomie des réfugiés dans les communautés d'accueil et, en ce qui concerne les déplacements internes, sur les solutions durables et les interventions dans les environnements urbains.

Principaux éléments de la Déclaration du Mouvement sur les migrations:

-  Préoccupation au sujet du durcissement des lois et des attitudes
-  Affirmer les droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile
-  Notant des progrès limités depuis l'appel à l'action du Mouvement de 2017
-  Appel à la mise en œuvre de la Résolution 3 de 2011* - " Les Sociétés nationales ont un accès effectif et sûr à tous les migrants sans discrimination, quel que soit leur statut juridique ".
-  Référence aux pactes mondiaux sur les migrants et les réfugiés
-  Offrir d'aider les États à s'acquitter de leur mandat en matière d'assistance et de protection des migrants

Liens entre la migration et le déplacement et d'autres thèmes à la Conférence de 2019 et à la 33IC

Résolutions du Conseil des Délégués relatives aux migrations:

- [Déclaration du Mouvement sur la migration et notre humanité commune](#)
- [Rétablir les liens familiaux : Stratégie pour le mouvement RCRC 2020 - 2025](#)
- [Renforcement de la mise en œuvre de la politique du Mouvement en matière de déplacement interne : dix ans après](#)
- [Politique du mouvement international du CRRC en matière de santé mentale et de SSP](#)

Résolutions du CI relatives aux migrations:

- [Répondre aux besoins de santé mentale et psychosociaux des personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et autres situations d'urgence](#)
- [Lois et politiques relatives aux catastrophes climatiques intelligentes qui ne laissent personne sur le carreau](#)
- [Rétablir les liens familiaux tout en respectant le droit à la vie privée, notamment en ce qui concerne la protection des données personnelles](#)

Séances vedettes:

11 décembre: Communautés urbaines -- Crise climatique -- Migration et déplacements internes

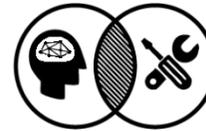
12 décembre: Un environnement propice à une action humanitaire efficace

2

Comment les Sociétés nationales peuvent-elles participer aux réunions statutaires de 2019 ?



Contactez les Sociétés nationales sœurs pour soutenir le projet de Déclaration sur les migrations, afin qu'il soit adopté à l'unanimité lors de la CdD de 2019.



Participez à la séance d'information sur les migrations et les déplacements internes et partagez vos expériences et vos connaissances avec les États. Explorer les moyens de coopérer davantage sur les défis liés à la migration et au déplacement. Plaider en faveur d'un financement fondé sur des principes pour la migration et le déplacement.



Formalisez votre engagement avec vos États respectifs en adaptant un engagement (de préférence bilatéral avec votre gouvernement) à votre contexte en utilisant le modèle de formulation des engagements proposé par le CICR et la FICR.



Communiquez ! Promouvoir les messages clés de la migration et partager votre expérience via twitter, sur votre site web, dans des newsletters avec votre communauté : personnel et bénévoles, votre public, vos partenaires et donateurs.

Que voulons-nous demander aux États et que pouvons-nous leur offrir ?

- Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dispose d'une expérience considérable pour répondre aux besoins humanitaires des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées tout au long de leur voyage.
- Le Mouvement a été le pionnier du concept des Points de Service Humanitaire (HSP), qui offrent des espaces sûrs, accueillants et stratégiquement situés pour fournir des services et un soutien aux migrants.
- Les Sociétés nationales, en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire, sont prêtes à aider et à soutenir les États pour répondre aux besoins humanitaires des réfugiés et des personnes déplacées. Nous sommes engagés de longue date à travailler avec et pour les migrants : fournir assistance et protection aux plus vulnérables, défendre les besoins et les droits des migrants et renforcer leur résilience.
- Nous offrons une voix neutre et fondée sur des principes à laquelle tous les acteurs peuvent faire confiance. Nous offrons des informations importantes au niveau communautaire sur les besoins humanitaires et l'impact des politiques.

*https://www.ifrc.org/PageFiles/89794/R3_Migration_EN.pdf